



# Projet de FUSION des corps d'ingénieurs IAE, ITPE, ITM, ITGCE notre avis, nos revendications

Les ministères MAAPRAT et MEDDTL ont confirmé aux organisations syndicales leur volonté de fusion de 4 corps d'ingénieurs à échéance 2013 ; le calendrier s'accélère.

La CFDT (les **4 corps d'ingénieurs représentés**) a rencontré la mission du CGEDD<sup>1</sup>, et du CGAAER<sup>2</sup>, qui a remis son rapport aux ministres fin mars 2011. **La conclusion** trahit l'absence de vision prospective d'une éventuelle fusion des 4 corps. La mission reconnaît même qu'avant tout des **"évolutions sont possibles et nécessaires dans le cadre des quatre corps d'ingénieur actuels"** (sic !).

Une réunion entre les DRH et les organisations syndicales devait se tenir le 27 avril, mais a été reportée - à la demande de certaines organisations nous dit-on - au 10 juin.

**A ce jour, toujours rien de concret sur ce projet de fusion !**

La CFDT (IGN, MAAPRAT, MEDDTL, Météo) exige, toujours et encore, un **réel dialogue social** sur le projet. Nous demandons de véritables propositions, concrètes et attractives, pour tous les ingénieurs concernés. Nous demandons aussi un véritable espace de **concertation** et de **négociation**, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Un passage en force sur un **projet purement technocratique et d'affichage** ne rend pas crédibles nos ministères.

## **Un contexte difficile**

Le contexte est marqué par la fonte des effectifs, des réformes permanentes (RGPP), un tarissement du recrutement (notamment pour Météos, Forestiers, Agricoles ...), la dévalorisation des fonctions techniques, des mobilités de plus en plus difficiles, la raréfaction des postes d'encadrement, la mise en compétition individuelle accrue, la non-revalorisation des carrières et des rémunérations, ...

## **Un projet peu fédérateur**

Les seuls motifs de facilitation administrative et de gestion des corps (*ce qui reste à démontrer !*) ne nous suffisent pas. **Où est la cohérence de ce projet de "grand corps"** (*en nombre*) qui n'aborde pas les questions des métiers, des spécialités (actuelles et à construire), des carrières, du recrutement, des écoles, de la formation continue...

Pour la CFDT, cette fusion pourrait présenter un intérêt si elle **améliorait la mise en œuvre des politiques publiques et ouvrait de nouvelles perspectives professionnelles aux agents.**

**CE N'EST PAS LE CAS EN L'ÉTAT !**

## **Une absence de moyens**

Pour la CFDT, toute fusion doit s'accompagner de moyens **financiers** pour revaloriser les carrières. Un renforcement des moyens **humains** de gestion est aussi nécessaire pour **donner du corps à ce nouveau corps**. L'actuelle absence de moyens illustre sans doute le constat d'une **cruelle absence de vision**.

1 Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

2 Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux

# Les **REVENdicATIONS** **Cfdt** pour les **INGÉNIEURS**

D'abord, **nous revendiquons** des **missions confortées et renforcées** sur les champs de nos ministères et établissements (IGN, Météo, ONF...) qui offrent des **parcours professionnels diversifiés, valorisants et reconnus**.

La **reconnaissance des métiers et des spécialités** (météorologues, cartographes, agricoles, eau, travaux ruraux, forestiers, urbanistes, environnement, bâtiment, routes, ouvrages, transports, ...) doit permettre de préserver les domaines de compétence.

Ensuite, **pourquoi pas un UNIQUE CORPS D'INGÉNIEURS DE L'ÉTAT ?** (à l'instar de la Fonction Publique Territoriale) par fusion des ingénieurs dits "des travaux" et des IPEF, avec deux niveaux d'entrée. Un corps ouvert dès le début à nos collègues ingénieurs de l'Industrie, de l'Aviation Civile, de l'Intérieur...

Pour le moins, nous revendiquons un **statut ambitieux, avec une nouvelle grille indiciaire**, une revalorisation du début à la fin de carrière, un accès amélioré au grade de divisionnaire et la mise en place d'un véritable troisième grade, en lieu et place d'un GRade à Accès Fonctionnel confus. Sans oublier l'indispensable **harmonisation des régimes indemnitaires**.

Nous réclamons l'assurance d'un **recrutement régulier** permettant la pérennité des effectifs dans le respect des différentes spécialités.

Il faut aussi garantir une **égalité des promotions** entre les différents métiers et spécialités, tant dans le recrutement interne (accès de B en A) que dans les changements de grade (divisionnaire et emploi fonctionnel), sans oublier l'accès au corps des IPEF.

Il faut aussi conserver des **formations initiales reconnues, et enrichies par la formation continue**, avec des écoles dynamiques, ouvertes, travaillant en réseau.

Enfin, la **mobilité doit réellement être choisie et facilitée**, en dépassant les contraintes de la LOLF et des plafonds d'emploi des ministères.

## la CFDT... des choix, des actes !

**La CFDT, syndicat non-corporatiste, n'est pas contre le principe d'une fusion, mais pas n'importe comment, ni sans progrès pour tous les ingénieurs.**

<b>CFDT Météo</b> 1 quai Branly, 75007 PARIS Mél: <a href="mailto:cfdt@meteo.fr">cfdt@meteo.fr</a> <a href="http://www.cfdt-meteo.fr/">http://www.cfdt-meteo.fr/</a>	<b>CFDT IGN</b> 73, avenue de Paris - 94165 SAINT-MANDÉ CEDEX Tél. 01 43 98 82 28 ou 84 08 – Fax. 01 43 98 81 11 Mél : <a href="mailto:jean.garcia@ign.fr">jean.garcia@ign.fr</a> / <a href="mailto:frederic.bronnimann@ign.fr">frederic.bronnimann@ign.fr</a>
<b>CFDT MAAPRAT</b> 78 rue de Varenne 75349 Paris 07 SP Tél. 01 49 55 46 83 - Fax : 01 49 55 44 74 Mél : <a href="mailto:cfdt@agriculture.gouv.fr">cfdt@agriculture.gouv.fr</a> <a href="http://www.spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr">http://www.spagri-cfdt.agriculture.gouv.fr</a>	<b>CFDT MEDDTL</b> 30 Passage de l'Arche 92055 LA DEFENSE CEDEX Tél : 01 40 81 24 00 Fax : 01 40 81 24 05 Mél : <a href="mailto:cfdt.syndicat@i-carre.net">cfdt.syndicat@i-carre.net</a> <a href="http://www.cfdt-ufeem.org">http://www.cfdt-ufeem.org</a>